



# SALARIÉS DE HEXAFRET

UNE PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR

## JUSQU'À 700 € VERSÉS EN DÉCEMBRE

En attendant la négociation des nouveaux accords d'intéressement pour les salariés des deux nouvelles sociétés Technis et Hexafret, l'UNSA avait écrit aux directeurs généraux pour demander l'octroi d'une prime de partage de la valeur. **La direction de Hexafret répond favorablement à l'UNSA !**

### L'ANNÉE DERNIÈRE

L'UNSA-Ferroviaire avait revendiqué et obtenu l'octroi d'une prime de partage de la valeur (PPV) de 600 € pour tous les salariés de Fret SNCF. Cette prime avait été versée en deux fois (juillet et novembre).

### ET CETTE ANNÉE ?

Grâce à l'UNSA, les salariés de Hexafret pourront bénéficier d'une PPV d'un montant maximum de 700 €. L'attribution de cette prime dépendra de l'atteinte d'objectifs spécifiques sur les premiers mois de l'année.



**COMPLÉMENT DE LECTURE**  
Cliquez ici ou scannez le QR Code pour consulter le tract de l'UNSA du 28 février dernier ainsi que notre lettre aux directeurs de Technis et Hexafret.



**CETTE ANNÉE, LES SALARIÉS DE TECHNIS ET HEXAFRET NE POURRONT PAS PROFITER D'UNE PRIME D'INTÉRESSEMENT PUISQUE DE NOUVEAUX ACCORDS DEVRONT ÊTRE NÉGOCIÉS PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES À LA SUITE DES PROCHAINES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES. DU 10 AU 17 AVRIL, JE VOTE UNSA-FERROVIAIRE !**

INDICATEURS	OBJECTIF ANNUEL	MONTANT SI OBJECTIF ATTEINT
Chiffre d'affaires (produit du trafic) à fin novembre	583 M€	100 €
Taux de réalisation des dossiers commandes des clients force majeure (à fin novembre)	97 %	100 €
EBITDA (à fin octobre)	23 M€	100 €
SEF : nombre d'accidents gravité > ou égale à 4 (à fin novembre)	8	100 €
SST taux de fréquence (à fin octobre)	13,7 %	67 €
SST ratio entre les quasi-AT et les AT avec arrêt (à fin novembre)	2,5	67 €
Taux d'EP réalisés (le taux est suivi en période glissante sur 24 mois) à fin octobre	95 %	100 €
Taux de réalisation e-learning Tous cyber champions à fin novembre	50 %	66 €



UNSA-FERROVIAIRE

COMPLÉMENT DE LECTURE  
Voir le courrier au verso



UNSA FERROVIAIRE

56 rue du Faubourg Montmartre  
75009 PARIS

A l'attention de  
Fabrice Charrière, Secrétaire Général  
Lionel Ledocq, Secrétaire Fédéral

Saint Ouen, le 26 mars 2025

Messieurs,

Le 28 février 2025 vous m'avez adressé un courrier dont l'objet était : versement exceptionnel

J'ai donc décidé pour l'année 2025, avec le codir d'Hexafret, de mettre en place une prime de partage de la valeur (PPV) d'un montant maximal de 700 Euros qui sera versée en décembre.

L'attribution de cette prime dépendra de l'atteinte de 8 objectifs spécifiques sur les premiers mois de l'année.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes respectueuses salutations.

Charles PUECH d'ALISSAC

Président

Copie : Agnès RAULT - DRH Hexafret